



# Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 19 mai 2008

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

## EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

### ----- *Projet audio des langues vivantes*

Il s'agit à terme d'abandonner les supports audio cassette et CD et de les remplacer par une bibliothèque de fichiers numérisés (MP3) accessibles sur un serveur, pour simplifier l'utilisation et la maintenance des documents et matériels de lecture. Dès la rentrée prochaine, les professeurs de langues vivantes du secondaire pourront utiliser des lecteurs MP3 pour diffuser des documents audio pendant leurs cours. Le comité recommande d'ajouter une paire d'écouteurs à la liste des fournitures scolaires.

### ----- *D'autres dossiers qui ont avancé*

Deux postes de consultation Internet dans le hall d'entrée ont été équipés d'un système Linux à titre d'expérimentation. Deux problèmes techniques cruciaux sont en passe d'être résolus : annuaire d'identification centralisé et possibilité d'accès depuis Internet de services hébergés au lycée. Certains utilisateurs identifiés pourront avoir accès à Internet sans filtrage des sites, sous réserve d'enregistrement de leurs connexions.

### ----- *Espaces de stockage*

Un système se substituant au serveur « Novell » en panne est en cours d'installation (espaces de stockage individuels et partagés). Il sera dans un premier temps utilisable seulement au lycée mais est conçu d'emblée pour être accessible depuis Internet.

### ----- *Cahier de textes électronique*

Le comité propose de prolonger d'un an la situation actuelle (coexistence de GEPI et Claroline).

### ----- *Structuration du réseau*

Il est possible d'améliorer le fonctionnement interne de notre réseau en l'organisant en unités indépendantes (sous-réseaux), processus bien maîtrisé par les techniciens. Une première expérimentation devrait être menée au laboratoire de sciences physiques.

### ----- *Vidéo-projecteurs*

Le comité recommande l'installation ou réinstallation de vidéo-projecteurs équipés d'un code confidentiel de mise en marche – inutilisables sans ce code dès qu'ils sont débranchés (comme un auto-radio).

## COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Bernard (JJB, ens.) - Mme Bouzat (MB, ens.) - M. Chaumet (SC, ATP) – M. Cousson (PC, ens.) - Mme Gaudin (SG, ATL) – Mme Granger (JMG, ens.) - M. Henri (MH, ens.) - Mme Kayal (IK, ens.) - M. Lebrun (EL, dir.) - M. Peltier (MP, ATP) - Mme Rerolle-Brosset (MRB, ens.) - M. Thomas (BT, ATICE) - Mme Vallat (CV, ens.) - Mme Vergne-Morgand (AFVM, ens.)

Excusés

Mme Bouet-P. (CBP, ens.) - Mme Bruère (LB, ens.) - Mme Saurin (RS, ens.) - M. Viallemonteil (JPV, ens.)

La séance est ouverte à 17h20.

### Débat sur l'ordre du jour présenté par B. Thomas

---

#### 1- Projet audio des langues vivantes

---

BT rappelle le projet sous ses deux volets :

1/ Constitution d'une bibliothèque de documents pédagogiques sonores numérisés sous forme de fichiers MP3, stockés sur un serveur du réseau.

2/ Simplification de l'utilisation en classe entière de ces documents par le biais de lecteurs MP3 portatifs ne nécessitant plus que des salles équipées de haut-parleurs (plus besoin d'un ordinateur).

Il s'agit à terme d'abandonner les supports cassette et CD, avec évidemment une période de transition. Le lycée va proposer aux professeurs de langue du secondaire (dans un premier temps) de leur confier personnellement un lecteur MP3, propriété de l'établissement, dont ils auront la responsabilité (comme pour les clés des salles). Tous pourront disposer du même modèle exactement et donc s'apporter une aide mutuelle sur leur utilisation.

Pour la constitution de la bibliothèque, les professeurs pourront obtenir le soutien technique de Michel Peltier, notamment pour la conversion d'anciens documents. Ils doivent avoir conscience que la numérisation de cassettes audio est une tâche très lourde (prévoir un délai important), alors que la récupération de documents sur CD est considérablement plus simple. Il doivent se mettre d'accord avec Michel Peltier sur des documents à traiter en priorité.

MRB demande quelle est la difficulté de récupération des cassettes. MP et PC indiquent que le processus implique une lecture audio complète à vitesse normale de la cassette suivie d'un découpage en plages individuelles devant être vérifiées une par une. Depuis un CD on ne fait qu'extraire rapidement des fichiers informatiques déjà découpés.

IK explique que dans certaines cassettes, seules quelques plages sont utiles et propose que les professeurs fassent d'abord une recopie cassette->cassette de ces plages pour simplifier le travail ultérieur. BT signale que cela risque d'entraîner une dégradation de la qualité sonore.

IK indique que les documents utilisés en espagnol sont tous sur support CD, mais que ce n'est pas le cas en anglais.

MRB propose de racheter sous forme CD certaines méthodes sur cassette pour simplifier le travail de numérisation.

AFVM informe que certaines méthodes même récentes ne sont disponibles que sur cassette !

MRB rappelle la nécessité du bon étiquetage (« tag ») des fichiers MP3 pour que le lecteur puisse afficher correctement auteur, titre etc.

CV voudrait savoir pourquoi les professeurs de langues de prépa ne font pas partie de l'opération « lecteurs MP3 ».

BT et EL expliquent que

- les professeurs de prépas sont tout-à-fait concernés par l'aspect numéro 1 du projet
- l'achat de lecteurs a été financé sur le budget informatique (sans contribution des budgets langues), qui ne permettait pas d'aller au-delà
- il s'agit d'une première expérience qui pourra être étendue par la suite
- dans le cas du secondaire il s'agit d'une utilisation en classe entière avec des haut-parleurs déjà en grande partie installés dans les salles. Les salles côté prépa ne sont pas encore équipées.

- Dans le cas des prépas, l'utilisation visée est plutôt les colles, mais les lecteurs achetés par le lycée ne doivent pas être confiés aux élèves/étudiants.

MH insiste sur l'aspect individuel des colles, chaque étudiant pouvant apporter un lecteur MP3 personnel. IK propose une écoute individuelle sur un ordinateur, chaque étudiant n'ayant besoin que d'une paire d'écouteurs personnels ; pourquoi pas des colles au bâtiment A ? BT rappelle l'existence des labos de langues au bâtiment B, équipés de nombreux ordinateurs. PC propose d'ajouter à la liste des fournitures scolaires une paire d'écouteurs ; la plupart des élèves en ont déjà, sinon la dépense est modeste. *Le comité retient cette proposition.*

IK signale que ses élèves ne peuvent plus enregistrer de document sur leur dossier personnel Novell. MP rappelle qu'il a expliqué à la dernière réunion (voir compte-rendu précédent) que ce serveur est en panne et qu'il est prévu de le remplacer par un autre système (voir point 3). MB aurait souhaité que l'information ait été diffusée plus largement.

---

## 2- Avancées de dossiers techniques

---

BT informe qu'une rencontre au Rectorat avec l'équipe « Eole » a beaucoup fait avancer certains dossiers techniques :

- Accès Internet sous identification. Sous réserve de constitution par nous-même d'un annuaire LDAP des utilisateurs, le service Eole peut immédiatement réserver l'accès Internet aux personnes identifiées.
- Levée ciblée du filtrage. Sous réserve de constitution par nous-même d'un serveur prenant note de toutes les connexions, le service Eole peut lever le filtrage pour une liste de personnes accréditées par la direction du lycée.
- Accès depuis Internet de services hébergés au lycée (DMZ). L'équipe Eole est d'accord pour configurer notre passerelle d'accès selon nos souhaits, sous réserve de l'accord du chef d'établissement.

Quelques précisions (BT). Les configurations LDAP et DMZ sont en bonne voie, avec la collaboration du service Eole. Pour la levée du filtrage, les utilisateurs autorisés devront avoir conscience qu'ils seront responsables de tout ce qui sera fait sous leur identité et qu'une trace sera gardée de toutes leurs connexions. Le simple fait de subordonner l'accès Internet à une identification préalable est déjà une « révolution culturelle » au lycée. Une période de transition devrait être aménagée pour permettre une identification anonyme si on n'a pas retenu ses informations personnelles.

MH pense que le problème n'est pas tant celui de la connexion que celui de la DÉconnexion. Il dit avoir vu par exemple dans le hall d'entrée des machines « abandonnées » sur une page de remplissage de bulletins, la première personne passant par là pouvant y mettre n'importe quelle note ! JJB confirme qu'il voit sans arrêt au labo de SVT des machines où tout reste ouvert après départ de l'utilisateur.

SG signale que le problème du filtrage est essentiel. Par exemple un élève faisant un TIPE de chimie sur les alcools n'aura pratiquement accès à aucune information sur Internet ! PC cite l'exemple de certains blogs intéressants interdits parce que l'hébergeur est peu scrupuleux. JJB demande s'il serait possible d'autoriser telle personne sur tel site Internet. SC explique que le filtrage se fait globalement sur les noms de domaine et que ce sera certainement du tout ou rien. SG pense qu'il est important de bien informer les utilisateurs par une note de service.

BT informe de l'existence de deux postes Linux de consultation Internet dans le hall d'entrée et propose à tous de les essayer et de donner leur avis.

---

## 3- Espaces de stockage

---

BT présente le projet (en bonne voie) de remplacement du serveur Novell par un dispositif analogue, mais accessible depuis Internet et à base de logiciels libres. L'intégration dans Windows devrait être aussi simple pour l'utilisateur qu'avec Novell. Pour l'instant, les possibilités techniques ne permettent pas d'envisager un accès externe aussi « confortable, » mais seulement un système de transfert de fichiers (sécurisé). Le but visé dans un deuxième temps est d'obtenir un fonctionnement à l'identique en interne et en externe. BT propose donc de ne pas faire de « publicité » pour l'accès externe et de le réserver aux personnes à l'aise avec ce type de fonctionnement. Le comité approuve.

JJB demande pourquoi on n'opte pas pour une solution externe de stockage. Réponse (BT) : ce serait faire porter encore plus de charge sur notre liaison Internet, car l'essentiel des accès sera fait de l'intérieur du lycée. JJB imagine qu'on pourrait fonctionner avec un double stockage interne/externe synchronisés.

AFVM demande quelle sera la capacité du stockage. MP répond qu'il est toujours possible de rajouter des supports de

stockage au besoin. EL précise qu'il faut impérativement mettre en place un système de quota pour les élèves, pour éviter des abus graves (par exemple échange illicite de films entiers).

Identifiants. Les identifiants d'accès aux différents services vont en se multipliant : GEPI / Grr / Internet / stockage / Gibii (gestion B2i) / messagerie académique etc. Il serait commode d'unifier les identifiants/mots de passe, au moins pour ceux que nous gérons (ce qui exclut la messagerie). Nous pourrions nous aligner sur le schéma académique pnom (1ère lettre du prénom suivie du nom). EL ne le trouve pas pratique (problème pour le tri alphabétique). MH indique qu'un système non normalisé augmente la sécurité (on ne peut plus deviner automatiquement les logins). L'ensemble des participants se met d'accord sur l'idée de conserver le schéma actuel bien ancré dans les habitudes : nnnnnppp (5 lettres du nom suivies de 3 lettres du prénom).

Un problème est soulevé au sujet des mots de passe : de nombreux sites Internet nécessitant une inscription renvoie le mot de passe en clair dans un message de confirmation (c'est le cas de Claroline). Cela signifie que l'administrateur connaît ces mots de passe, sans compter qu'ils peuvent être lus par une personne malveillante lors de leur transit sur Internet. Dans un système sécurisé (comme GEPI), l'administrateur ne peut voir que des mots de passe sous forme cryptée. Il faut donc recommander aux utilisateurs d'utiliser plusieurs mots de passe selon l'importance du service en jeu, par exemple pas le même pour gérer ses compte bancaires en lignes et pour se connecter sur un site marchand.

---

#### **4- Cahier de textes électronique**

---

BT rappelle que l'existence concurrente des cahiers de textes GEPI et Claroline a été acceptée à titre provisoire et qu'il faudrait prendre une décision pour la prochaine rentrée. Il rappelle que le cahier de textes GEPI est beaucoup plus utilisé (cf. sondage). MH pense qu'il y a un biais dû à la nouveauté de Claroline ; il réitère son attachement au cahier de textes Claroline, beaucoup mieux intégré aux documents de cours. Claroline est plutôt un outil pédagogique, GEPI un outil administratif. BT indique qu'il a utilisé cette année le cahier Claroline, mais qu'il est prêt à passer à GEPI, à condition que l'accès soit réservé aux membres de la classe. EL dit que ce n'est pas encore matériellement possible, mais qu'à terme, chaque élève aura un accès personnalisé sur GEPI.

Pour Claroline se pose aussi le problème de l'archivage des cahiers des années précédentes. On regrette que M. Filloux ne soit pas là pour donner des précisions. JJB avance l'idée d'un double cahier de textes, solution trop contraignante selon MH. JJB pense que si GEPI est l'outil officiel, le cahier de textes officiel doit s'y trouver. EL conclut que nous sommes dans l'incapacité de prendre une décision définitive et qu'il faut prolonger d'un an la situation actuelle.

---

#### **5- Structuration du réseau**

---

BT explique qu'il a constaté un débit interne du réseau à 5% de ses capacités dans le hall, alors qu'il est à 90% dans les salles informatiques B307-309. L'explication vient sans doute du fait que ces salles sont dans un sous-réseau et conservent leur propre trafic à l'écart du reste du lycée. Il propose de généraliser ce schéma (d'autant que les techniciens maîtrisent la technique) et demande s'il y a un département volontaire pour expérimenter. La seule contrainte est que dans chaque sous-réseau, une machine doit être chargée de distribuer les adresses aux autres (DHCP) et devrait rester allumée en permanence. EL précise qu'il suffit que cette machine soit la 1ère mise en marche (économie d'énergie). PC demande ce que « voit » une machine d'un sous-réseau. Réponse (BT) elle voit les machines de son sous-réseau, les services communs (type DMZ) mais pas le reste du réseau. C'est sans doute plus utile que néfaste (exemple on ne risque pas d'imprimer sur une imprimante du bâtiment d'en face). Est-il nécessaire qu'une machine du CDI voie celles de la salle de TP de chimie ? SG se porte volontaire pour tester au labo de physique (A218 pour commencer), sous réserve d'accord de M. Sayet.

---

#### **5- Vidéo-projecteurs**

---

Plusieurs vidéo-projecteurs volés n'ont pas été remplacés faute de mesures suffisantes de sécurité (et de budget). SG a signalé l'existence de modèles protégés par mot de passe : dès qu'ils sont débranchés, il faut réintroduire le mot de passe (comme un autoradio). Le comité approuve le principe de réinstallation de tels modèles. Plusieurs personnes pensent qu'il faudrait expérimenter la sécurisation de l'accès à certaines salles « sensibles » par une carte d'identification type « self ». EL pense qu'un vote du CA est indispensable pour lancer un tel projet.

## 6- Questions diverses

---

EL informe d'un système de signalement des absences par SMS en cours de test.

CV renouvelle sa demande de podcast des vidéos journalières « CNN student news ».

[Remarque post-réunion : cela a l'air de pouvoir être programmé la nuit sur un serveur sans logiciel particulier.]

EL signale des problèmes récurrents à la résidence CPGE (jeux en réseau, câbles disparus, téléchargements abusifs) qui peuvent expliquer au moins partiellement la surcharge du réseau et de notre connexion internet.

**La séance est levée à 19h15.**